



## **SPECIAL REVENDEICATIONS**

# **Rencontre Président / CGT**

**DU 17 OCTOBRE DERNIER**

- Concernant la Protection sociale, le compte n'y est pas. Les syndicats avaient demandé une base de **30€**. Le 27 Septembre dernier, suite au débrayage, l'élue au Personnel, Madame Muriel TENDRONT-FAYT, avait dit OK. **Que s'est-il passé ?**

- Concernant le Guide du Personnel : **Livret d'accueil / 1er trimestre 2013. A suivre...**  
- Concernant **le Compte Epargne Temps** : Rien n'est encore décidé, même si les agents de Saint-Ouen en bénéficient. **A suivre...**

- Concernant la revalorisation du régime indemnitaire : Ouverture de négociations 2ème trimestre 2013 (Piste : Différence entre le grade et la fonction).

**Le Syndicat FO n'est pas d'accord. Le grade doit rester la référence.**

**Qui souhaite que ceux qui font fonction de ... se partagent le gâteau ???**

- Concernant la résorption de la précarité : Organisation de réunions trimestrielles.  
- Concernant le logement : Création d'une commission pour appuyer les demandes des agents. **A suivre...**

**Le syndicat FO constate qu'il n'y a plus rien sur la souffrance au travail, dont le syndicat CGT nous rabâche à longueur d'année son impuissance.**

**Le Syndicat FO, lui, agit au quotidien, et il demande à nouveau la création d'un groupe de travail, constitué de responsables de la DRHO et de responsables syndicaux. Les situations particulièrement difficiles, enfin, tous les cas concrets doivent être traités rapidement. Aujourd'hui, Plaine Commune laisse faire tout et n'importe quoi, et puis Plaine Commune laisse tout pourrir.**

**Le syndicat FO Constate également qu'il n'y a plus rien non plus sur le non respect des Droits Syndicaux, dont le syndicat CGT s'était épouvané le 27 Septembre dernier (débrayage) dans la salle du Conseil Communautaire.**

**Madame Muriel TENDRONT-FAYT s'était d'ailleurs engagée à adresser une note à toutes les Directions ! Où cela en est-il ???**

**Concernant la PROTECTION SOCIALE, Le syndicat FO validera cette première étape (très importante) en CTP le 13 Novembre prochain.**

**Le syndicat FO ne voudrait pas être accusé de retarder la mise en place de la participation de l'Employeur, mais le syndicat FO n'en restera pas là !!!**

**Le Syndicat FO attend toujours un rendez-vous avec Monsieur le Président.**

*Bon à savoir : Ce « Spécial Revendications » est établi suite à la diffusion et à la distribution de documents émanant du syndicat CGT, lors des Forums du Personnel, le 23 Octobre 2012.*